

# Le pianoforte du Conservatoire de musique de Rimouski<sup>1</sup>

*Kurt Vignola<sup>2</sup>*

**E**n décembre 2014, la direction du Conservatoire de musique de Rimouski m'a approché afin de résoudre un petit mystère historique. L'organisme possède un pianoforte ancien dont la présence dans l'établissement ne pouvait être expliquée.

Physiquement, le pianoforte<sup>3</sup> en question se présente comme une boîte rectangulaire sur six pattes. En bois, il mesure 173 cm de longueur par 62 cm de largeur. Sa hauteur (mesurée de l'extrémité des pattes jusqu'au-dessus du couvercle) est de 79,5 cm. Des roulettes mesurant 7cm de hauteur ont été fixées aux pattes. Une partie du panneau supérieur se relève pour donner accès au clavier. Sur la pièce de bois perpendiculaire au clavier, une étiquette peinte et vernie indique « New patent. Clementi & Co., Cheapside, London ». Sur le rebord intérieur du rabat, une petite étiquette en papier a été collée. On y lit en caractères d'imprimerie : « Don de JOSEPH LEPAGE JUILLET 1926. » La partie inférieure de l'étiquette comporte des lignes sur lesquelles on peut lire « Piano anglais très ancien; a appartenu au Dr Poulin, Rim.<sup>4</sup> ».

Une fois le couvercle complètement relevé, on aperçoit la mécanique de l'instrument. Trois inscriptions sont présentes : la



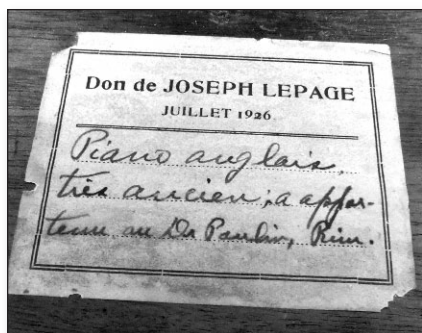
Le piano – vue d'ensemble 1. Kurt Vignola, février 2015.



Le piano : rabat ouvert découvrant le clavier. Kurt Vignola, février 2015.



Étiquette Clementi. Kurt Vignola, février 2015.



Étiquette en papier apposée sur l'instrument. Kurt Vignola, février 2015.



Gravure n° 1. Kurt Vignola, février 2015.

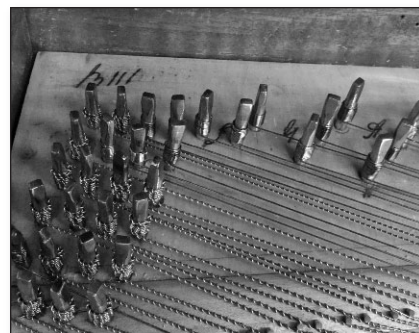
première, située en bas à gauche, est une suite de nombres embossés mécaniquement : « 12812 ». La deuxième marque est le résultat d'une inscription manuelle. Elle est placée en haut à gauche et semble indiquer « 3111 ». La troisième inscription, également manuelle, est en haut à droite et indique « 16250 ».

Ayant fait restaurer l'instrument par un professionnel qui l'a identifié et daté selon ses méthodes, le Conservatoire m'a demandé de retracer son parcours. La recherche que j'ai alors entreprise et dont cet article rend compte m'a non seulement permis d'éclairer le passé de cet instrument, mais également de lever le voile sur des personnages jusqu'à présent méconnus dans l'histoire de Rimouski. Je vous propose donc de suivre le fil de mon enquête visant à documenter

cet instrument, c'est-à-dire à le dater, à identifier ses propriétaires successifs à Rimouski et enfin à expliquer de quelle manière il a pu aboutir au Conservatoire.

### 1. Origines de l'instrument

Le pianoforte est un instrument issu d'expérimentations visant à améliorer le clavecin et le clavicorde. Le clavicorde est apparu vers la fin du 14<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, alors que le clavecin a vu le jour à la fin du 15<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Alors que le clavecin pince les cordes, le clavicorde utilise un mécanisme à percussion et émet des sons relativement faibles, car la « distance entre la tangente et les cordes étant très courte, ainsi que la course de la touche, les cordes reçoivent une attaque de faible amplitude<sup>7</sup> ». Le pianoforte ajoute donc une plus ample sonorité comparativement au clavicorde et permet plus de



Gravure n° 2. Kurt Vignola, février 2015.

nuances que le clavecin. On reconnaît à Bartolomeo Cristofori la paternité du pianoforte : il aurait mis au point son premier modèle à partir de 1710. L'apparition du pianoforte suscita des hésitations, mais il fut adopté, notamment parce qu'il correspondait aux exigences du style classique, alors en pleine émergence<sup>8</sup>. À cette époque, le quatuor à cordes est en vogue et il est possible de transposer facilement cette musique pour le pianoforte<sup>9</sup>. La mécanique s'est perfectionnée, si bien qu'un premier concert sur pianoforte fut offert par Jean-Christien Bach en 1768. À partir de ce moment, l'instrument a gagné en popularité jusqu'à détrôner le clavecin. Plusieurs compositeurs l'ont utilisé : Bach, Mozart, Haydn et Beethoven<sup>10</sup>.



Gravure n° 3. Kurt Vignola, février 2015.

Le nom « Clementi » qui apparaît sur le pianoforte réfère à Muzio Clementi, compositeur et éditeur de musique italien né à Rome en 1752<sup>11</sup>. En 1766, il est remarqué par Peter Beckford, un mécène anglais. Jeune prodige, Clementi écrit principalement des sonates et adapte sa musique afin qu'elle soit jouée au pianoforte. C'est d'ailleurs son intérêt pour la technologie du pianoforte qui a fait son succès, et ce, autant dans la diffusion de sa musique que comme facteur de pianoforte. Selon Anton Schindler, le premier biographe de Beethoven, ce dernier possédait à sa mort pratiquement toutes les œuvres de Clementi<sup>12</sup>. Les deux hommes entretenaient d'ailleurs une relation d'affaires, Clementi ayant adapté plusieurs pièces de Beethoven pour le pianoforte.

C'est justement l'entreprise de fabrication de pianoforte de Clementi qui est à l'origine de notre instrument. Toute la documentation administrative de cette entreprise a disparu dans un incendie en 1964. Toutefois, plusieurs chercheurs se sont intéressés à l'histoire des anciens pianoforte et les travaux de Leif Sahlqvist<sup>13</sup> permettent d'éclairer l'évolution de cette entreprise et de sa production. Intéressé par les pianoforte de Clementi, il a compilé, au fil des ans, des données concernant plus de 300 pianoforte à travers le monde, principalement en Europe. Ses recherches lui ont permis de retracer la chronologie de l'entreprise de Clementi, de décrire ses modes de production et de découvrir une méthode permettant de dater un pianoforte à partir de différents indicateurs<sup>14</sup>.

Selon Sahlqvist, Muzio Clementi s'est associé à John Longman en 1796. À l'époque, Longman possédait déjà une entreprise de production de clavecins et de pianoforte<sup>15</sup>. Cependant, dès 1795, Longman était acculé à la faillite et avait entrepris des démarches dans le but de relancer ses affaires sous une nouvelle raison sociale. Clementi et Longman s'associèrent en 1796 en tant qu'éditeurs de musique. En novembre 1798, l'entreprise Longman, Clementi & Co. fit l'acquisition des bâtiments de la première entreprise de Longman.

Habile, Clementi perfectionne la mécanique et l'acoustique des pianos produits par Longman, qui avait obtenu un brevet en 1794. Le brevet de Longman consiste en une amélioration du mécanisme de l'*english double action*<sup>16</sup> qui comporte un levier intermédiaire, un échappement et un étouffoir<sup>17</sup>. Les pianoforte produits à partir de ce brevet sont identifiés par l'expression « New Patent », qui se trouve sur notre instrument. Leif Sahlqvist explique qu'en raison de diverses restructurations de l'actionnariat, la compagnie a changé fréquemment de nom. Entre 1800 et 1830, elle a porté le nom « Clementi & Co. », qui correspond à celui que l'on peut lire sur le pianoforte du Conservatoire de Rimouski. Enfin, pendant cette période, la compagnie détient des installations à deux adresses, dont le 26, Cheapside, à Londres, qui figure encore une fois sur l'instrument étudié.

Alors que la plupart des facteurs de pianoforte inscrivait la date de fabrication sur leurs instruments, ce n'était malheureu-

sement pas le cas de John Longman, qui a imposé sa tradition à l'entreprise Clementi & Co. Quelques auteurs ont bien tenté d'établir des outils permettant de dater ces pianos en fonction de caractéristiques physiques ou de documents d'archives<sup>18</sup>, mais ces méthodes ne sont pas toujours des plus efficaces. Les travaux de Sahlqvist permettent de dater de manière générale un instrument à partir de plusieurs indices, notamment le nom de la compagnie. Cependant, tous les pianoforte de Clementi possèdent également des numéros. Sans être des numéros de série à proprement parler, ceux-ci peuvent être utilisés pour dater les instruments. Sahlqvist fournit d'ailleurs un tableau de datation à partir du numéro estampé mécaniquement. Le numéro « A » représente la production sérielle de chacun des types d'instruments. Dans ce cas-ci, il s'agit d'un modèle « carré » (*square*, selon Sahlqvist). Le deuxième numéro, le numéro « B », est celui placé au coin supérieur droit et apposé manuellement, qui indique le total cumulatif (au moment de la fabrication) de tous les types d'instruments produits depuis le début des activités de l'entreprise. Ainsi, selon le tableau de Sahlqvist, un instrument portant le numéro A 12812 daterait de 1820. Pour un numéro B 16250, le tableau indique plutôt 1819. Il serait donc raisonnable de croire que l'instrument fut fabriqué entre 1819 et 1820<sup>19</sup>.

## 2. Le pianoforte de Rimouski et ses propriétaires

Ces remarques préliminaires n'expliquent pas encore de quelle manière l'instrument s'est retrouvé à Rimouski. Avant le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les pianoforte sont rares au Canada<sup>20</sup>. En 1783, le



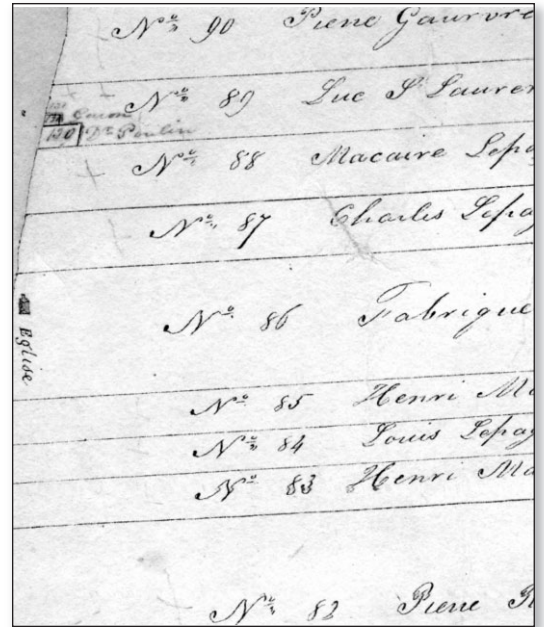
marchand et musicien Frederick Glackmeyer affirme qu'il n'y a qu'un seul piano à Québec<sup>21</sup>. Philippe Aubert de Gaspé<sup>22</sup>, quant à lui, affirme qu'il n'y en avait que trois dans la même ville en 1812. Les travaux d'É.-Z. Massicotte indiquent par ailleurs qu'Ignace Dumouchel, un marchand de Rigaud, aurait acheté un piano en 1801, qui se trouvait en 1931 au musée du collège Bourget à Rigaud<sup>23</sup>. Massicotte ajoute que la famille de Lorimier, dans la région de Montréal, possédait elle aussi des pianoforte, dont l'un (un Clementi) était exposé au château Ramezay en 1931. Le Musée du Château Ramezay possède aujourd'hui un autre piano Clementi, acquis, celui-là, en 1904, que le catalogue muséal décrit (de façon erronée cependant) comme datant de 1755<sup>24</sup>. Une telle rareté de l'instrument apparaît assez logique, puisqu'il n'y a alors aucun facteur de pianoforte au Canada<sup>25</sup>. Les instruments sont importés par bateau, ce qui coûte cher. De tels objets sont notamment achetés par les membres de la noblesse et de la bourgeoisie, en partie pour des motifs ostentatoires<sup>26</sup>. Cela dit, le pianoforte sert également de divertissement, comme en témoigne encore une fois Philippe Aubert de Gaspé dans ses mémoires<sup>27</sup>.

Dans le cas qui nous occupe, que personne ne connaisse à ce jour le parcours qui a mené cet instrument au Conservatoire apparaît curieux. Heureusement, quelqu'un a apposé une étiquette sur le piano, possiblement en juillet 1926. Sur cette étiquette, deux noms apparaissent : ceux de Joseph Lepage et du Dr Poulin.

## 2.1 François-Xavier Poulin et Fanny Blanchet

Le « Dr Poulin » est vraisemblablement François-Xavier Poulin, le premier médecin ayant pratiqué à Rimouski. Relativement méconnu, ce personnage a rarement été mentionné dans l'historiographie<sup>28</sup>. François-Xavier Poulin est né dans la paroisse de Sainte-Famille de l'île d'Orléans le 10 avril 1812<sup>29</sup>. Dans son acte de baptême, on lit que ses parents sont cultivateurs. En fait, son père Louis est propriétaire d'une partie du fief de l'île d'Orléans<sup>30</sup>. On lui connaît au moins une sœur (Sophie) et un frère (Alexandre). C'est ce dernier qui a hérité des biens seigneuriaux au décès de leur père. François-Xavier, de son côté, s'est dirigé vers la médecine.

Ayant obtenu sa licence du Bureau provincial des médecins le 5 octobre 1839<sup>31</sup>, François-Xavier Poulin fait l'achat d'un terrain à Rimouski le 25 mai 1840, par-devant le notaire Joseph Garon, son futur voisin<sup>32</sup>. Le vendeur est Henry Martin, et l'achat inclut une maison (dans laquelle Poulin habite déjà au moment de la transaction), de même que quelques bâtisses que le vendeur se réserve le droit de déménager pendant six mois. Poulin, qui débute à peine sa carrière, n'est vraisemblablement pas riche, puisqu'il prend entente pour acquitter les 145 livres de son achat sur trois ans, à raison de trois paiements annuels de 48 livres et 10 chelins. La localisation



Carte Ballantyne. Détail du Diagramme de la seigneurie de Rimouski appartenant aux dames Drapeau par D.S. Ballantyne. 1840.

BAnQ, Centre d'archives de Rimouski, fonds Ulric-Joseph Tessier.

exacte de son terrain nous est connue grâce à deux sources. D'une part, on le voit mentionné sur le diagramme de la seigneurie de Rimouski de Duncan Stephan Ballantyne, daté de 1840. Cette indication, cependant, est clairement un ajout manuscrit postérieur à la confection de la carte. D'autre part, le notaire Louis-de-Gonzague Belzile a également pris soin de localiser ce terrain<sup>33</sup> et d'identifier tous ses propriétaires successifs. Le terrain de 3/4 d'arpents est borné au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par la terre de Macaire Lepage, au sud par le chemin du roi et la terre de Luc St-Laurent et à l'est par le terrain du notaire Joseph Garon. De nos jours, ce terrain correspondrait environ à l'intersection des rues Lepage et Saint-Germain.

François-Xavier Poulin se marie à Fanny Hélène Blanchet le 11 octobre 1840 à Québec devant Antoine Parent<sup>34</sup>, directeur du Séminaire de Québec, ce qui laisse croire qu'il aurait pu y faire son cours classique. Joseph-Eusèbe Hudon, également médecin et ami de Poulin, assiste au mariage. Il se marie à son tour le 24 août 1841, à Rimouski, avec la sœur de Fanny Hélène Poulin<sup>35</sup>. Il pratiquait alors la médecine à Rivière-du-Loup.

Il est intéressant d'examiner le réseau social de François-Xavier Poulin, pour plusieurs raisons. D'une part, il y a, dans ses relations, des indices pouvant expliquer son choix de s'établir à Rimouski. D'autre part, on comprendra que les relations entretenues par la famille de Poulin avec d'autres familles notables sont également un facteur explicatif de la présence du pianoforte parmi ses biens. L'épouse du docteur Poulin est la fille de Denys Blanchet et de Catherine Henriette Juchereau-Duchesnay<sup>36</sup>. Les Juchereau-Duchesnay sont l'une des anciennes familles seigneuriales du Bas-Canada et sont notamment propriétaires de la seigneurie de Saint-Denis-De La Bouteillerie. À la mort de ses parents, Fanny a reçu une part de la seigneurie qu'elle a conservée toute sa vie et transmise à ses héritiers<sup>37</sup>. Ce mariage entre membres de deux familles seigneuriales vient possiblement consolider leur réseau de relations. Il s'agit d'un réseau particulièrement intéressant pour l'histoire locale rimouskoise, puisque la seigneurie de l'île d'Orléans, qui a momentanément appartenu aux Juchereau-Duchesnay entre 1702 et 1705<sup>38</sup>, fut ultérieurement scindée en deux, la partie sud-ouest (l'autre

moitié appartient à Louis Poulin dès 1806) étant achetée en 1800 et 1801 par Joseph Drapeau, qui la légua à ses filles. On sait que Joseph Drapeau a possédé la seigneurie de Rimouski à partir de 1790 et que ses filles, les Dames Drapeau, en étaient propriétaires au moment de l'installation de François-Xavier Poulin à Rimouski. De plus, une grande amitié se développe entre Fanny Poulin et Adèle-Kelly, petite-fille de Joseph Drapeau. Adèle-Kelly, épouse d'Ulric-Joseph Tessier, hérite de la seigneurie de Rimouski en 1869.

Outre les quelques actes notariés qui les concernent<sup>39</sup>, on retrouve certaines traces des époux Poulin dans l'histoire de Rimouski. Poulin a cosigné en 1851 une pétition demandant l'abrogation de la loi sur les écoles<sup>40</sup>. Probablement intéressé par les questions liées à l'éducation, François-Xavier Poulin est l'un des paroissiens cosignataires de la requête des paroissiens en 1854 pour l'établissement d'un collège industriel (faite au curé de la paroisse, Cyprien Tanguay)<sup>41</sup>. Le docteur Poulin a fait partie du comité conseil de régie du collège industriel en 1854<sup>42</sup>. Il était membre de l'institut littéraire de Rimouski et cosignataire d'une lettre du 15 avril 1855 remerciant Joseph-Charles Taché pour un don de 500 volumes de sa bibliothèque<sup>43</sup>. Il a également été membre de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Rimouski<sup>44</sup> et le futur docteur Josué Pineault (également membre de cette organisation) a étudié la médecine un an avec le Dr Poulin vers 1870, juste avant d'entrer à l'Université Laval en 1871<sup>45</sup>. Son épouse a quant à elle entretenu une correspondance avec Adèle-Kelly Tessier<sup>46</sup>.

Le docteur Poulin meurt en 1871, possiblement de maladie puisqu'il a rédigé un testament quelques semaines avant son décès<sup>47</sup>. C'est Edmond Langevin, le vicaire général de la paroisse, qui préside à son inhumation, le 4 décembre 1871, en présence de plusieurs notables de la ville<sup>48</sup>.

Étant donné le statut social des époux Poulin, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils aient pu posséder un pianoforte. Toutefois, outre l'étiquette apposée sur l'instrument, aucun document ne permet de confirmer qu'ils l'aient effectivement eu en leur possession. De plus, il est impossible d'établir quand et comment ils auraient obtenu ce pianoforte. Deux hypothèses peuvent être avancées. Selon la première, il aurait été donné à l'un des deux époux par des membres de leurs familles qui auraient facilement pu posséder un tel instrument, au même titre que d'autres familles de statut similaire à la même époque. La deuxième hypothèse suppose que le pianoforte aurait été acheté, possiblement après 1840, par les époux.

L'instrument est demeuré dans la famille Poulin au moins jusqu'en 1900. Lors de ses travaux de restauration du pianoforte, Marcel Lapointe a découvert et photographié une inscription écrite au plomb, à l'intérieur de la caisse, qui indique : « Piano qui a 150 ans le 27 Nov 1900 Ernest Poulin ». Ernest Poulin (né en 1870) est le petit-fils de François-Xavier Poulin. Si on se fie à cette inscription, il a vraisemblablement hérité du piano. Le pianoforte n'était alors âgé que d'environ 80 ans, mais une histoire familiale s'était probablement construite autour de l'instrument.

## 2.2 Joseph Lepage

Le deuxième propriétaire connu du pianoforte, toujours grâce à l'étiquette, est Joseph Lepage. Descendant de Pierre Lepage dit Saint-Barnabé, Joseph Lepage est le fils de Zéphirin Lepage, journaliste à Rimouski. Joseph Lepage est né le 21 mars 1861 et s'est marié à Elisabeth Lepage du Bic en 1883. De cette union sont nés 14 enfants, dont seulement trois ont survécu jusqu'à l'âge adulte<sup>49</sup>. Sur le plan professionnel, Lepage exerçait le métier de charron : il était un ouvrier spécialisé dans la construction et la réparation de véhicules non motorisés comme des charrettes, des corbillards, des wagons, etc. En plus d'être entrepreneur en pompes funèbres, Joseph Lepage a également tenu un commerce de voitures non motorisées, de harnais et de peûles à bois.

Joseph Lepage semble avoir été totalement ignoré de l'historiographie rimouskoise<sup>50</sup>. Si on se fie à un article à son sujet paru en 1909 dans le *Progrès du Golfe*, il a été un homme très impliqué dans sa communauté : « Qui donc à Rimouski ignore le nom de cet homme populaire et entreprenant, organisateur sans pareil dans nos démonstrations sociales et religieuses, toujours courtois, toujours dévoué et qui, par son altruisme inlassable s'oublie souvent lui-même pour rendre service à ses concitoyens<sup>51</sup>? »

Le *Progrès du Golfe* nous apprend que Joseph Lepage était un philanthrope impliqué dans la Société Saint-Vincent-de-Paul de Rimouski. On raconte qu'il donnait généreusement aux paroissiens dans le besoin : « D'une charité peu



Photo en médaillon de Joseph Lepage, *Progrès du Golfe*, 24 décembre 1909.

commune, M. Lepage était l'un des membres les plus actifs de la Société de St-Vincent de Paul, on ne saura jamais le nombre d'indigents à qui discrètement il tendit une main secourable<sup>52</sup> ». En 1914, lorsque la tragédie de l'*Empress of Ireland* a secoué la région, c'est à

Joseph Lepage qu'on a confié la responsabilité de préparer les corps, autant pour l'enterrement que pour l'expédition par bateau à Québec et l'identification. En plus du travail de thanatologie, l'entrepreneur en pompes funèbres a également rassemblé les effets personnels de chaque victime afin d'en faciliter l'identification<sup>53</sup>. Sa réputation en tant qu'organisateur de funérailles était visiblement très bonne. C'est à lui que furent confiées les funérailles de M<sup>gr</sup> Langevin, de M<sup>gr</sup> Blais, d'Edmond Langevin et celles de plusieurs autres membres du clergé<sup>54</sup>. Joseph Lepage a notamment participé au comité des décors du jubilé épiscopal de M<sup>gr</sup> Blais; la qualité de son travail est d'ailleurs soulignée dans le compte rendu de l'événement<sup>55</sup>.

Joseph Lepage est mort en novembre 1926 et ses obsèques ont été célébrées à la cathédrale de Rimouski. Fait relativement rare pour un citoyen « ordinaire », sa rubrique nécrologique s'étend sur deux pages, sur un total de quatre

**JOSEPH LEPAGE**

— AGENT GENERAL —

**RIMOUSKI = = = P. Q.**

TOUJOURS EN MAINS



**Voitures** d'hiver et d'été,  
**Magnifiques Buggies**  
bourrés en cuir.

La seule maison vendant des voitures avec essieux  
PATENTES AMERICAINS. Chaque acheteur aura une  
garantie de la maison pour un an.

**VOITURES D'OUVRAGES GARANTIES.**  
Représentant la meilleure maison pour **ENGINS** à vapeur.

**EPITAPHES EN MARBRE, DE TOUS LES PRIX.**

Annonce de Joseph Lepage dans le *Progrès du Golfe* du 29 avril 1904.



colonnes, dans le *Progrès du Golfe* du 3 décembre 1926. Pour l'occasion, un nombre impressionnant de visiteurs se sont déplacés, non seulement en provenance de Rimouski, mais de plusieurs endroits du Québec, de l'Ontario et des États-Unis. La plupart des membres du clergé de Rimouski et des notables y assistent, ainsi que plusieurs dizaines de citoyens. Après son décès, le souvenir de Joseph Lepage semble s'évanouir : il faut dire que seul un de ses fils demeurait encore au Bas-Saint-Laurent au moment des obsèques. Les deux autres avaient déjà quitté la région depuis plusieurs années, tout comme ses frères et ses sœurs.

Le pianoforte a appartenu à Joseph Lepage jusqu'en juillet 1926, date à laquelle il le cède au Séminaire de Rimouski. Les archives et les annuaires du Séminaire nous permettent d'apprendre certains détails concernant cette acquisition. Entre autres, on y apprend qu'en juillet 1926, Joseph Lepage était atteint d'une « longue et souffrante maladie ». Il est fort probable qu'Édouard Lepage, son fils aîné, ait joué un rôle dans le don de l'instrument au Séminaire. Édouard, en effet, avait fait ses études au petit Séminaire, avait été ordonné prêtre en mai 1926 et était devenu professeur au Grand Séminaire en juin 1926. Lorsque Joseph Lepage offre le pianoforte au Séminaire, celui-ci venait alors d'entreprendre le projet de constituer un musée. Selon les registres du Séminaire, le don de Joseph Lepage comprend, en plus de l'instrument, « un musée complet : travail de 42 ans<sup>56</sup> ». On apprend donc par ce don que Joseph Lepage avait amassé,

pendant 42 ans, une grande quantité d'objets qui constituaient un musée privé, vraisemblablement le premier musée connu à Rimouski. Parmi ces objets, on retrouvait<sup>57</sup>, outre « un ancien piano anglais<sup>58</sup> », des meubles et des instruments anciens, la première horloge de l'église de Rimouski, des débris de la flotte de Walker<sup>59</sup>, un boulet du « Snow<sup>60</sup> », une baïonnette prussienne de 1870, une baïonnette anglaise de 1837, une carabine de la guerre de Crimée et une canne ayant appartenu à l'ermite Tous-saint Cartier<sup>61</sup>. Pour entreposer une telle collection, Joseph Lepage devait posséder un bâtiment suffisamment grand. Bien que sa dernière adresse soit inconnue, on apprend dans le *Progrès du Golfe* du 15 janvier 1909<sup>62</sup> que l'Imprimerie Générale avait fait l'acquisition de la résidence de Joseph Lepage (qui appartenait auparavant à J. A. Martin, collecteur de douane) pour y déménager son commerce, les anciens locaux étant devenus trop exigus. On suppose donc que Joseph Lepage devait disposer de beaucoup d'espace pour le rangement et, possiblement, l'exposition de sa collection.

On ignore de quelle façon et à quel moment précis Lepage a acquis le pianoforte, sinon que cette acquisition est probablement postérieure au 27 novembre 1900. Ce que l'on sait, par contre, c'est que tout comme François-Xavier Poulin et ses deux fils Alphonse et Denis, Lepage était impliqué au sein de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Il est donc probable qu'Ernest Poulin, fils d'Alphonse et petit-fils de François-Xavier, ait cédé l'instrument à Joseph Lepage, un homme ayant connu son père et

son grand-père. Malheureusement, aucun document n'a été trouvé en appui à cette hypothèse.

### 3. De la collection du Séminaire de Rimouski au Conservatoire

À l'étroit dans l'édifice qu'il occupe depuis l'incendie de 1876, le Séminaire de Rimouski souhaitait s'agrandir au début du siècle en construisant un édifice plus spacieux, qui abrite maintenant le Cégep de Rimouski. Pendant la construction de l'édifice, entre 1922 et 1925 plusieurs projets sont dans l'air, dont celui d'aménager un musée. Ce projet est expliqué dans l'annuaire du Séminaire de 1927 : « Le Séminaire a entrepris la formation d'un musée. Les dons reçus ces années passées, constituent déjà un noyau important que nous espérons voir s'augmenter chaque année. Nous invitons tous ceux qui s'intéressent à la chose à contribuer au développement de ce musée. Nous acceptons toujours avec plaisir monnaies, antiquités, animaux et oiseaux naturalisés, minéraux, coquillages, enfin tout ce qui a de l'intérêt pour la numismatique et l'histoire naturelle. Un local à l'abri de tout incendie assure la conservation des objets qui entourent le musée<sup>63</sup>. » À partir de 1927, chaque numéro de l'annuaire comporte la liste des dons faits au musée au cours de l'année, ce qui permettrait théoriquement de reconstituer le catalogue complet de ce musée.

Le pianoforte a fait partie de la collection du musée jusqu'à sa dispersion entre 1967 et 1972. L'étude de cette dispersion permettra de comprendre comment le pianoforte a abouti au Conservatoire et pourquoi les objets de



*Séminaire de Rimouski, P.Q. Un coin du musée.*

Le musée du Séminaire de Rimouski. Carte postale. CEDAD. Fonds Isidore Blais.

musée du Séminaire ne se sont pas retrouvés au Musée régional de Rimouski. Une correspondance conservée au Centre d'archives et de documentation de la Corporation du Séminaire de Rimouski (CEDAD) entre la Corporation du Séminaire et la Cité de Rimouski fait la lumière sur ces questions.

Le 19 septembre 1968, la Corporation du Séminaire de Rimouski répond à une demande antérieure formulée par la Cité de Rimouski : celle-ci souhaitait que la Corporation lui fasse don des objets de son musée, en vue de la création d'un musée régional. La Corporation a alors accepté de donner ses objets à la Cité à la condition explicite qu'ils soient « réellement mis en valeur dans un local convenable, qui offre un cadre approprié, un accès facile et la sécurité<sup>64</sup> ». Quelques mois plus tard, le 6 mars 1969, un procès-

verbal de la Corporation mentionne que « certaines collections utiles à l'enseignement (minéralogie) ont été données au Collège<sup>65</sup> ». Le même document précise que « les autres collections sont déjà en possession de la Cité de Rimouski qui est en train de leur aménager un endroit convenable<sup>66</sup> ». À ce moment, les objets sont entreposés au centre civique. Le Musée du Québec a également tenté de mettre la main sur la collection du Séminaire, mais sa demande, faite en 1972, arrive trop tard<sup>67</sup>. Le 31 août de la même année, une lettre à la Corporation, écrite à la demande du conseil exécutif du Musée régional de Rimouski, résume la situation et confirme que le centre civique devait initialement héberger le musée régional. On y apprend que la décision gouvernementale d'attribuer au Musée régional de Rimouski le domaine des arts plastiques a

remis en question la pertinence du don fait par la Corporation du Séminaire. En effet, peu d'objets de la collection du musée du séminaire présentaient un intérêt artistique.

Des démarches ont donc été entreprises par la Corporation du Séminaire et la Cité de Rimouski. Elles ont mené au transfert à l'Université du Québec à Rimouski des objets liés à l'histoire naturelle, afin qu'un musée de l'environnement y soit aménagé<sup>68</sup>. Les démarches ont aussi entraîné le transfert au Musée de tous les objets de la collection « en rapport avec les arts plastiques<sup>69</sup> ». Ces pièces d'orfèvrerie et de sculpture devaient alors être intégrées au sein d'une collection permanente exposée au grand public – collection qui n'est toujours pas exposée à l'heure actuelle. Une fois sous-traités de la collection du Musée les



minéraux (donnés au Cégep), les éléments d'histoire naturelle (remis à l'UQAR) et les objets d'art (donnés au Musée régional), le mystère demeure quant au destin des pièces de monnaie, armes, reliques et autres objets à dimension historique.

Le pianoforte a donc été déplacé au centre civique lors de l'opération qui visait à doter la ville d'un musée régional. Une fois la vocation du musée déterminée en 1972, il est fort probable que l'instrument soit resté au centre civique en attendant l'ouverture

du Conservatoire de musique de Rimouski, planifiée pour 1973. Cela expliquerait pourquoi cet instrument, selon des employés, se trouvait déjà sur les lieux lors de l'ouverture de l'institution. Le directeur du Conservatoire, Benoît Plourde, a fait restaurer l'instrument en 2014. Le pianoforte a finalement été présenté au public rimouskois le 27 mars 2015, après être demeuré dans l'oubli pendant plusieurs décennies au cours desquelles on l'utilisait comme table basse!

Parfois, les petits mystères sont les plus intéressants : un instrument de musique ancien et une étiquette vieillie sur laquelle sont inscrits deux noms ainsi qu'une date ont ouvert une porte sur un pan inconnu de l'histoire rimouskoise. Aujourd'hui, il est possible de retracer en partie le trajet du pianoforte du Conservatoire de Rimouski, complètement oublié au cours des 195 dernières années.

\*\*\*

**Principaux événements associés à l'instrument depuis sa fabrication**

<i>Date</i>	<i>Description de l'événement</i>	<i>Personnages/Institutions</i>	<i>Lieu</i>
1819-1820	Fabrication du pianoforte	Muzio Clementi & Co.	Londres (26, rue Cheapside)
Inconnue. Probablement vers 1820-1821.	Importation au Canada	Possiblement par la Famille Poulin ou la famille Juchereau-Duchesneay	
Inconnue. Possiblement vers 1840.	Acquisition par les Poulin. Donation possible à Alphonse Poulin, puis à Ernest Poulin.	F.-X. et Fanny Poulin Alphonse Poulin Ernest Poulin	Rimouski
Inconnue. Probablement après le 27 novembre 1900.	Intégré au musée privé de Joseph Lepage	Joseph Lepage	Rimouski
Juillet 1926	Don au Musée du Séminaire	Édouard Lepage Corporation du Séminaire	Séminaire de Rimouski, 1926-1967 Grand Séminaire, 1967-1968
Vers 1968-1972	Entreposage au centre civique	Cité de Rimouski	Rimouski
1973	Ouverture du Conservatoire – locaux du centre civique	Conservatoire de musique de Rimouski	Rimouski
2014	Restauration de l'instrument	Marcel Lapointe, restaurateur Benoît Plourde, directeur du Conservatoire	Québec-Rimouski

## Notes

- 1 L'auteur tient à souligner que de telles recherches n'auraient pu être fructueuses sans l'aide de précieuses personnes-ressources et d'organismes culturels indispensables. Il adresse ainsi ses remerciements à l'équipe de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et tout spécialement à Donald O'Farrel. Il remercie Guylaine Rioux du CÉDAD, l'archiviste Sylvain Gosselin de l'archevêché de Rimouski, l'historien Mario Mimeault et l'équipe de la Société rimou-skoise du patrimoine. Il remercie en particulier Carl Johnson, Jean-François Lepage, Alain Ross et Eve Marie Roy, ainsi que Marie-Ange Croft et Claude La Charité, du Centre Joseph-Charles Taché de l'UQAR, et l'historien Jean-René Thuot de l'UQAR. Il offre aussi ses remerciements à Marcel Lapointe, restaurateur du pianoforte. Toutes ces personnes l'ont généreusement aidé à mener à bien ses recherches.
- 2 Kurt Vignola détient un baccalauréat en histoire et un diplôme d'études supérieures spécialisées en développement régional. Il enseigne l'histoire au Cégep de Rimouski depuis 2005. Il a également livré près de 150 chroniques historiques sur les ondes d'ICI Radio-Canada Première, Bas-Saint-Laurent, entre 2010 et 2015.
- 3 La dénomination de l'instrument peut poser problème. Certains auteurs considèrent que les pianofortes sont de forme rectangulaire alors que, pour d'autres, l'instrument rectangulaire serait un forte-piano, alors que l'instrument en forme d'aile serait un pianoforte. Les auteurs anglophones et européens consultés dans le cadre de cette recherche utilisent tous le terme « pianoforte » pour désigner l'instrument rectangulaire. Nous utiliserons cette même dénomination.
- 4 À première vue, on pourrait hésiter entre « Dr Poulin » et « Dr Paulin ». Les recherches effectuées ont cependant établi que le nom indiqué est bien « Poulin ».
- 5 Juliette Garrigues, « Piano, en bref », [En ligne], *Encyclopaedia Universalis*, [<http://www.universalis.com/encyclopedie/piano-en-bref/>] (Consulté le 25 mars 2015).
- 6 Josiane Bran-Ricci, « Clavicorde », [En ligne], *Encyclopaedia Universalis*, [<http://www.universalis.com/encyclopedie/clavicorde/>] (Consulté le 25 mars 2015).
- 7 *Idem*.
- 8 Robert Veyron-Lacroix et Josiane Bran-Ricci, « Clavecin », [En ligne], *Encyclopaedia Universalis*, [<http://www.universalis.com/encyclopedie/clavecin/>] (Consulté le 25 mars 2015).
- 9 Juliette Garrigues, *op. cit.*
- 10 *Idem*.
- 11 Marc Vignal, « Clementi, Muzio » – (1752-1832) », [En ligne], *Encyclopaedia Universalis*, [<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/muzio-clementi/>] (Consulté le 9 mars 2015).
- 12 Anton Schindler, *Beethoven as I Knew Him: a Biography*, Mineola, New York, Dover Publications inc., traduit de l'allemand par Constance S. Jolly, 3<sup>e</sup> édition révisée, 1966. p. 379.
- 13 Cet auteur est docteur en archéologie et enseignant-conférencier au Cybergymnasiet de Malmö en Suède.
- 14 Leif Shalqvist, *Clementi & co 1798-1830 Pianoforte Manufacture in London*, 2013, 36 pages, [En ligne], [[http://www.squarepianotech.com/wp-content/uploads/2012/04/Clementi\\_Co\\_%C2%A9\\_Leif\\_Sahlqvist\\_20131small.pdf](http://www.squarepianotech.com/wp-content/uploads/2012/04/Clementi_Co_%C2%A9_Leif_Sahlqvist_20131small.pdf)] (Consulté le 9 mars 2015).
- 15 Les activités de cette entreprise, incluant la période Clementi, ont également été documentées dans Leon Platina, *Clementi. His Life and Music*, London, Oxford University Press, 1977.
- 16 Robert Palmieri, *The Piano: an Encyclopedia*, 2<sup>e</sup> édition, New York, Robert Palmieri, 2003, p. 221.
- 17 Pascal Vandervellen, *Le piano de Style en Europe : des origines à 1850*, Liège, Mardaga Éditeur, 1994, p. 72.
- 18 Voir à ce sujet les ouvrages de Martha Clinkscale, *Makers of the piano. 1700-1820*, London, Oxford University Press, 1993; ainsi que *Makers of the piano. 1820-1860*, London, Oxford University Press, 1999.
- 19 Marcel Lapointe, qui a restauré l'instrument, en arrive plutôt à la conclusion qu'il date de 1814. Sa méthode de datation consistait à mesurer la longueur des cordes, qu'il comparait à des tables de références datées. Il a également eu des échanges avec un regroupement de restaurateurs de pianoforte du Royaume-Uni.
- 20 Nicole Cloutier a d'ailleurs effectué une recherche très similaire dans « Quelques instruments de musique du XIX<sup>e</sup> siècle dans la collection du Musée du Château Ramezay », *Bulletin de la culture matérielle*, vol. 45, 1997. Nous emprunterons une partie de sa démarche.
- 21 « Premiers instruments au Canada », dans *Encyclopédie de la musique au Canada*, tome III, Montréal, Fides, 2<sup>e</sup> édition, 1993, p. 2723.
- 22 Philippe Aubert de Gaspé, *Mémoires*, Montréal, Fides, 1971, p. 396 – voir la note de bas de page 6.
- 23 Édouard-Zotique Massicotte. « Quelques anciens pianos », dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. 37, n<sup>o</sup> 10, 1931, p. 618.
- 24 En effet, si on se fie aux ouvrages retraçant l'historique de l'entreprise et aux recherches de Sahlqvist, ce piano aurait plutôt été fabriqué entre 1796 et 1801.
- 25 Selon É.-Z. Massicotte, aucun Canadien français n'œuvre dans ce commerce avant le milieu du 19<sup>e</sup> siècle (*op. cit.*, p. 620).
- 26 Comme l'explique Georges Bervin dans son article « Environnement matériel et activités économiques des conseillers exécutifs et législatifs à Québec, 1810-1830 », dans le *Bulletin de la culture matérielle*, vol. 17, 1983.

- 27 Philippe Aubert de Gaspé, *op. cit.*, p. 396.
- 28 Alphonse Fortin en fait brièvement mention dans *Centenaire de Rimouski Album souvenir 1829-1929*, p. 74 – sans être certain de sa date d'installation. On le mentionne également dans Paul Larocque (dir.) *et al.*, *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et Société de généalogie et d'archives de Rimouski, 2006, 411 p., comme l'« un des premiers médecins de Rimouski » (p. 115). Un article du numéro 42 de la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* évoque également son implication dans la Société Saint-Vincent-de-Paul et dans la formation du docteur Josué Pinault.
- 29 Baptême, 12 avril 1812, registres de la paroisse de Sainte-Famille, île d'Orléans. Ancestry.com. *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1967* [base de données en ligne]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations Inc., 2008. Données originales : Gabriel Drouin, comp. *Drouin Collection*. Montréal, Québec, Canada : Institut Généalogique Drouin.
- 30 Louis-Philippe Turcotte, *Histoire de l'île d'Orléans*, Québec, Ateliers typographiques du Canadien, 1867, p. 57.
- 31 Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada, *Statuts, règles et règlements du Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada avec tous les amendements jusqu'au 8 juillet 1874*, Montréal, 1875, p. 46.
- 32 Acte #995 du Notaire Joseph Garon, daté du 26 mai 1840. BANQ Rimouski.
- 33 Dans son *Énoncé des titres, terres et terrains en la ville de Rimouski, 1933*. Ouvrage non publié dont une copie électronique peut être consultée sur le site web de BANQ. Le terrain de F.-X. Poulin est mentionné aux p. 71, 75 et 76.
- 34 Publication des bans, 13 octobre 1840. *Registre de la Basilique Notre-Dame de Québec*. Ancestry.com.
- Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1967* [base de données en ligne]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations Inc., 2008. Données originales : Gabriel Drouin, comp. *Drouin Collection*. Montréal, Québec, Canada : Institut Généalogique Drouin.
- 35 Pierre-Georges Roy, *La famille Juchereau-Duchesnay*, Lévis, 1903, p. 293.
- 36 *Ibid.*, p. 298.
- 37 *Ibid.*, p. 428.
- 38 Louis-Philippe Turcotte, *op. cit.*, p. 54-55.
- 39 La plupart de ces actes sont passés devant le notaire Pierre Gauvreau.
- 40 *Journaux de l'assemblée Législative du Bas-Canada*, volume 10 (14 Victoriae 28<sup>e</sup> Maii), p. 33.
- 41 « Réquisition des habitants de Rimouski, au Révd. Messire Cy. Tanguay prêtre curé de Rimouski », 10 mai 1853, Archives de l'Archevêché de Rimouski, [préciser le fonds d'archives].
- 42 *Progrès du Golfe*, 1<sup>er</sup> avril 1910.
- 43 Claude La Charité, « De l'Institut littéraire au Séminaire de Rimouski : archéologie d'une bibliothèque, 1855-1892 », dans *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n° 1, Québec, BANQ, 2009, p. 8, [En ligne], [[http://www.banq.qc.ca/documents/a\\_propos\\_banq/nos\\_publications/revue\\_banq/revue\\_2009-pages6-19.pdf](http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/revue_banq/revue_2009-pages6-19.pdf)] (Consulté le 1<sup>er</sup> mars 2015).
- 44 Jacques Morin, « La société St-Vincent-de-Paul de Rimouski (1872) » dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 16, n° 42, p. 31 : M. André-Elzéar Gauvreau aurait fait son éloge devant les membres de la Société après son décès : « Monsieur Poulin mérite à plus d'un titre notre reconnaissance pour les soins assidus qu'il n'a cessé, en tout temps, de prodiguer à nos pauvres souffrants. Non seulement il donnait ses soins à nos pauvres, mais encore il n'a jamais exigé aucune rémunération. »
- 45 *Ibid.*, p. 33.
- 46 BANQ Rimouski, Fonds Famille Tessier, P1, S2.
- 47 Le testament a été rédigé le 22 novembre 1871.
- 48 Inhumation, 4 décembre 1871. Ancestry.com. *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1967* [base de données en ligne]. Provo, UT, USA: Ancestry.com Operations Inc., 2008. Données originales : Gabriel Drouin, comp. *Drouin Collection*. Montréal, Québec, Canada : Institut Généalogique Drouin.
- 49 Source : Comité du dictionnaire, *Dictionnaire généalogique des familles Lepage*, tome 1, 2<sup>e</sup> édition, Association des Lepage d'Amérique, 2009. Joseph Lepage et sa famille sont mentionnés à la p. 130.
- 50 Son nom n'apparaît dans pratiquement aucun ouvrage ou article traitant de l'histoire de la ville.
- 51 *Progrès du Golfe*, 24 décembre 1909 – Supplément de Noël.
- 52 *Progrès du Golfe*, 26 novembre 1926.
- 53 *Progrès du Golfe*, 31 janvier 1919.
- 54 *Progrès du Golfe*, 31 janvier 1919.
- 55 Comité central des fêtes jubilaires, *Les noces d'argent épiscopales de sa Grandeur Monseigneur A.-A. Blais, 2<sup>e</sup> évêque de Rimouski; suivi de Les noces d'or sacerdotales*, Québec, Impr. Charrier et Dugal, 1918, 221 p.
- 56 CEDAD, Registre manuscrit du Séminaire, 46 A5.
- 57 La liste qui suit est reconstituée à partir de trois sources disponibles au CEDAD : l'Annuaire du Séminaire de 1967, le registre manuscrit du Séminaire (46 A5) et une liste dactylographiée des dons au musée (46 A5, p. 9).
- 58 L'expression sur l'étiquette est la même que celle de l'annuaire du Séminaire de l'année 1927, p. 120.
- 59 Ce naufrage aurait eu lieu à l'île aux Œufs du Bic, en 1711, selon Jean LaFrance, *Les épaves du Saint-Laurent (1650-1760)*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1972, p. 118.
- 60 Il s'agit peut-être d'une erreur. Le « Snow » en question pourrait plutôt être le seneau qui aurait fait naufrage près de l'île Saint-



Barnabé, probablement en 1757, un navire que certains appellent à tort *La Macrée*.

61 Cette canne est maintenant en possession de l'archevêché de Rimouski.

62 Voir *Progrès du Golfe*, édition du 15 janvier 1909, p. 2.

63 CEDAD, *Annuaire du Séminaire de Rimouski*, année 1927, p. 118-119.

64 CEDAD, document 68-L-31, 46 A5 #2.

65 CEDAD, document 325.501 977-10.

66 *Ibid.*

67 CEDAD, document 325.501 972-3.

68 Projet que l'Université du Québec à Rimouski a mis plus de trente ans à réaliser, encore que ce local est difficilement accessible aux citoyens de nos jours.

69 CEDAD, document 325.580 972-1.



# sémaphore

Dépôt numérique de l'UQAR

**Sémaphore, c'est bien plus qu'un recueil de thèses et de mémoires académiques!**

**Retrouvez-y tous les anciens numéros de votre revue L'Estuaire\***

Repérez rapidement l'information désirée : mots du texte, titre, auteur, etc.

C'est simple et gratuit!

**Pour y accéder : <http://semaphore.uqar.ca>**

*\*Le présent numéro et le numéro antérieur ne sont pas accessibles (embargo de deux ans).*